

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance extraordinaire**

Lundi, 2 juin 2025

9h00

Ordre du jour

9h00 Ouverture de la séance

1 Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025.

3 **URBANISME**

3.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

3.1.1 **Avis techniques**

3.1.1.1 Municipalité de Saint-Sébastien : Règlement 522-1.

3.1.1.2 Municipalité de Lacolle : PPCMOI 2025-0246.

3.2 **Urbanisme - Divers**

3.2.1 PRMHH : Discussions pour établir l'orientation à privilégier pour la mise en œuvre.

4 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

4.1 Relance du "Circuit du paysan" : Échanges relatifs à la participation de la MRC à une entente intermunicipale ou de façon ponctuelle.

4.2 Piste cyclable La Montérégiade

4.2.1 Suivi du dossier concernant la quote-part anticipée pour 2026.

4.2.2 Suivi du dossier concernant les améliorations subventionnées par le FRR Volet 1.

4.3 CRSQV

4.3.1 Lancement de la campagne « Votre eau, c'est notre eau à tous »: Suivi du dossier.

4.3.2 Point d'information : Réseau de communications des activités.

4.4 MCC : Entrée en vigueur du programme Patrimoine.

5 **FONCTIONNEMENT**

5.1 **Finances**

5.1.1 Liste des comptes.

5.1.2 L'Ancre : Demande d'aide financière pour la reconduction de la ressource attirée aux ressortissants Ukrainiens (75 000 \$).

5.1.3 Autorisation au renouvellement de licence d'occupation conjointe avec Vidéotron sur le Mont-Saint-Grégoire.

5.1.4 Journée Expo des agricultrices 2025 : Demande de partenariat (maximum 1000 \$).

5.2 **Fonctionnement - Divers**

- 5.2.1 Politique de confidentialité relative à la collecte de renseignements personnels par moyen technologique : Adoption de la mise à jour.
- 5.2.2 Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels : Adoption de la mise à jour.
- 5.2.3 Politique d'utilisation des technologies de l'information et de communication : Adoption.
- 5.2.4 Demande d'appui - MRC des Maskoutains : Avis requis relativement à l'article de la LAU.
- 5.2.5 PSRMM : Adoption de la version finale du plan de travail approuvé par le MTMD.

6 **GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 6.1 Rapport annuel de la mise en œuvre du PCGMR et Annexe 1: Adoption.

7 **COURS D'EAU**

- 7.1 Dignes Melaven, Faddentown, Humenuik et MacFie : Octroi du contrat de fauchage à la firme André Paris inc. (6 900\$ plus taxes).
- 7.2 Dignes Lamoureux et rang des Côtes : Octroi du contrat de fauchage à la firme Excavation David Fréreau inc. (maximum 7 500 \$ plus taxes).
- 7.3 Ruisseau Chartier, branche 6 - Municipalité de Saint-Alexandre - Remplacement de la canalisation : Mandat à la firme ALPG Consultants inc. pour la surveillance des travaux (maximum 20 000 \$ taxes incluses).

8 **VARIA**

9 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10 **LEVÉE DE LA SÉANCE**